

Bordeaux, le 15 février 2014

Aux Présidents (tes) des clubs de roller derby.

Objet: création groupe de travail.

Cher Président (te)

Voilà bientôt 3 ans que la discipline roller derby fait partie intégrante de la FFRS.

Si dans un premier temps, par leur affiliation, les clubs de derby ont obtenu leur légitimité lors des contacts avec les municipalités dans la recherche d'équipements, la structuration réglementaire et sportive de la discipline est restée balbutiante au sein de la FFRS.

Les licenciés et clubs qui ont suivi le parcours de cette trop lente évolution connaissent parfaitement les raisons de cette stagnation due à la confrontation de deux écoles:

- → l'une souhaitant intégrer les modèles universels sportifs par la voie d'une fédération reconnue: la FFRS qui détient par sa délégation ministérielle et son appartenance au Comité Olympique Français l'exclusivité et la compétence en matière d'organisation des championnats nationaux et de sélections des équipes de France pour tous les sports de roller,
- → l'autre s'affirmant comme dépositaire de l'essence originelle de la spécialité, qui est indissociable de l'organisation globale du sport aux USA et des intérêts de ses différents acteurs.

Au long de ces 3 années se sont constitués des nouveaux clubs intégralement centrés sur la discipline, mais aussi des sections derby au sein de clubs multi-disciplinaires.

Dans le même temps, la FFRS n'a cessé d'affirmer son désir de voir émerger un **règlement sportif** afin de l'officialiser au sein du **mouvement sportif** et du **ministère** de tutelle, clef indispensable et

obligatoire pour ouvrir la voie à l'organisation de **championnats nationaux** puis des **sélections** représentatives et officielles au niveau international.

Toutes nos explications sur les normes sportives universelles étant restées vaines, la FFRS s'est volontairement écartée des innombrables échanges et confrontations internes à la discipline sur la simple idée de rédiger cette indispensable réglementation sportive.



Fédération Française Roller Sports La situation ne pouvant perdurer, le temps est venu pour la FFRS d'intervenir afin de répondre à la lassitude et l'incompréhension exprimée par nombre de pratiquants dont certains, à peine arrivés, commencent à déserter le navire.

C'est pourquoi, conformément aux statuts qui la régissent et aux règles sportives universelles, ayant dépassé la période de latence habituelle qui accompagne l'intégration d'une nouvelle discipline, la FFRS va rechercher et désigner un groupe de spécialistes ayant pour mission:

1) avant le 26 avril 2014 (date du prochain conseil d'Administration de la FFRS) de présenter les règles du jeu (règlement sportif) applicables sur le territoire français. Compte tenu que ce document sera issu de la traduction de règles existantes rédigées en langue anglaise, l'exercice ne paraît pas insurmontable.

2) avant le 1èr août 2014 établir le calendrier 2014/2015 de divers championnats officiels sur le territoire. Ces championnats expérimentaux (régionaux ou interrégionaux, voire nationaux) structurés dans un premier temps sur la base du volontariat constitueront le départ d'une future organisation sportive hiérarchique de la discipline. En aucun cas ils n'empêcheront l'organisation de rencontres amicales ou tournois divers.

Il va de soit que, quel que soit le nombre de championnats mis sur pied, l'officialisation du corps arbitral au sein de la fédération, la gestion administrative des championnats, les organes de recours en cas de conflits doivent faire l'objet de la même structuration pour accéder au niveau auquel les pratiquants de la discipline aspirent.

Trêve de débats stériles et paralysants le temps est venu à toutes les bonnes volontés d'attaquer ce chantier. Votre Fédération va s'y employer avec celles et ceux qui aiment trop cette spécialité, sont conscients de son potentiel, pour ne la voir stagner une saison supplémentaire.

Le 15 février 2014, Le président de la FFRS,

Daniel Bonithon.